

Participation de haut niveau: Dans l'éventualité où la délégation d'un État Membre compterait dans ses rangs des participants de haut niveau, tels qu'un ministre, un vice-ministre ou un secrétaire d'État (ou équivalent), le Secrétariat devrait en être informé au préalable, au plus tard le 29 janvier 2021, afin que ce chef de délégation puisse se voir accorder la priorité sur la liste des orateurs.

Procédure d'inscription pour les États Membres et non Membres: Les représentants désignés pour assister à la quarante-septième session du CSA sont priés de s'inscrire en ligne sur le site web des représentants permanents de la FAO (<http://permreps.fao.org/>), accessible au moyen d'un mot de passe, avant le 29 janvier 2021. Les instructions relatives à l'inscription en ligne peuvent être téléchargées à partir du site web des représentants permanents.

Inscription des autres participants: Les observateurs et les autres participants sont priés de s'inscrire à l'adresse <https://event-services.fao.org/cfs47>, avant le 5 février.

Pour en savoir plus: Veuillez consulter la [page web consacrée à la quarante-septième session du CSA](#). Les dernières informations et les documents concernant la quarante-septième session du CSA seront publiés sur cette page.

Gestion du temps de parole: La quarante-septième session du CSA sera l'occasion d'un dialogue profond et d'interactions significatives. Les délégués sont priés de faire des interventions succinctes (de trois minutes au maximum), étroitement liées au point examiné. Les déclarations longues et formelles sont vivement déconseillées. Les délégués enverront le texte de toute déclaration, par courrier électronique, à l'adresse cfs@fao.org et au Service des conférences de la FAO à l'intention des interprètes, avant le début de la session. Les déclarations et les présentations des intervenants seront publiées sur la [page web de la quarante-septième session du CSA](#) (en langue originale).

Réseaux sociaux: Veuillez utiliser l'adresse @UN_CFS pour vous connecter avec nous et le mot-dièse #CFS47 dans vos communications sur les réseaux sociaux. Une boîte à outils sur l'utilisation des réseaux sociaux sera publiée sur la page web.

Demandes de renseignements: Prière de contacter le Secrétariat à l'adresse CFS@fao.org

NOTES RELATIVES À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

I. QUESTIONS D'ORGANISATION

Ce point prévoit la confirmation de la composition du Comité; l'adoption de l'ordre du jour et du calendrier de la quarante-septième session du CSA et la désignation des membres du Comité de rédaction

Documents d'information:

- CFS 2021/47/1/Rev.1 – Ordre du jour provisoire de la quarante-septième session du CSA
- CFS 2021/47/Inf.1/Rev.1 – Calendrier provisoire de la quarante-septième session du CSA
- CFS 2021/47/Inf.2/Rev.1 – Guide de la quarante-septième session du CSA (le présent document)
- CFS 2021/47/Inf.4 – Composition actuelle du Comité de la sécurité alimentaire mondiale
- CFS 2021/47/Inf.13 – Quarante-septième session du CSA – Élaboration du rapport final

II. SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITION: ÉNONCÉ D'UNE VISION GLOBALE À L'HORIZON 2030 (pour information et examen)

Une allocution d'ouverture sera prononcée par les personnes suivantes ou leurs délégués (les textes des déclarations seront publiés dans la section prévue à cet effet sur la page web de la quarante-septième session du CSA):

- le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU);
- le Président du CSA;
- le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO);
- le Président du Fonds international de développement agricole (FIDA);
- le Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial (PAM);
- Le Président du Comité directeur du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition.

Cette séance sera consacrée au quinzième Rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE), intitulé «Sécurité alimentaire et nutrition: énoncé d'une vision globale à l'horizon 2030», fondé sur l'analyse des concepts, des résultats, des moteurs et des orientations stratégiques de la sécurité alimentaire et de la nutrition qui jouent un rôle essentiel dans la réalisation des cibles de l'ODD 2 et de l'ensemble du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Un Rapporteur animera un débat inclusif sur ce point, comme indiqué dans le Programme de travail pluriannuel du CSA (2020-2023), approuvé par le CSA à sa quarante-sixième session. Pendant la séance, la plénière prendra acte des activités du HLPE sur la sécurité alimentaire et la nutrition, de sa participation au processus de préparation du Sommet sur les systèmes alimentaires et de la pertinence du rapport du HLPE sur l'énoncé d'une vision globale dans le contexte de la préparation du Sommet.

Les conclusions de la séance seront consignées dans un Résumé du Président, qui sera annexé au rapport final de la quarante-septième session du CSA.

Déroulement de la séance:

- Discours liminaire de M. Martin Cole, Président du Comité directeur du HLPE
- Présentation du quinzième rapport du HLPE, intitulé «Sécurité alimentaire et nutrition: énoncé d'une vision globale à l'horizon 2030», par M^{me} Jennifer Clapp, responsable d'équipe au sein du Comité directeur du HLPE
- Déclarations des délégations

Les déclarations des délégations se poursuivront dans l'après-midi.

Documents d'information:

- CFS 2021/47/2 – Sécurité alimentaire et nutrition: énoncé d'une vision globale à l'horizon 2030 – Projet de conclusions
- CFS 2021/47/Inf.14 – Rapport du Groupe d'experts de haut niveau intitulé «Sécurité alimentaire et nutrition: énoncé d'une vision globale à l'horizon 2030»
- CFS 2021/47/Inf.15 – Manifestation spéciale de haut niveau du CSA – Résumé du Président

III. MANIFESTATION THÉMATIQUE MONDIALE: CADRE D'ACTION DU CSA POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION LORS DES CRISES PROLONGÉES (pour information et examen)

Les crises, qu'elles soient prolongées ou récurrentes, ont chacune leurs traits distinctifs, mais toutes présentent une combinaison de divers facteurs responsables de l'insécurité alimentaire et de la dénutrition, tels que les conflits, l'occupation, le terrorisme, les catastrophes naturelles ou d'origine humaine, la pression sur les ressources naturelles, le changement climatique, les inégalités, la pauvreté, ainsi que des facteurs liés à la gouvernance. Ces facteurs pèsent sur les principales dimensions de la sécurité alimentaire - la disponibilité, l'accès, la stabilité et l'utilisation - et sur l'état nutritionnel d'un grand nombre de personnes, d'une manière qui dépasse les capacités et les ressources locales, nationales et internationales et ils exigent la mise en place de politiques et de mesures plus efficaces et efficientes au service des trois piliers - économique, social et environnemental - du développement durable.

Cette manifestation de suivi organisée dans le contexte de la quarante-septième session du CSA fera le point sur les onze Principes interconnectés et complémentaires du [Cadre d'action du CSA pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées](#) (CSA-CDA, document CFS/2015/42/4), qui contient des conseils à l'intention des praticiens confrontés à la réalité ou au risque de crises prolongées. Les Principes du CSA-CDA visent à renforcer la cohérence des politiques dans le sens d'une concrétisation progressive du droit à une

alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale, en favorisant la coordination des politiques et des mesures prises dans les domaines de l'aide humanitaire, du développement et des droits humains.

La manifestation s'appuie sur l'expérience concrète et les bonnes pratiques d'un vaste éventail de parties prenantes ayant appliqué ces principes et sera l'occasion d'un dialogue multipartite qui contribuera au suivi des progrès accomplis dans la mise en œuvre du CSA-CDA aux niveaux national, régional et mondial. Cinquante-deux contributions écrites, reçues de diverses parties prenantes, sont résumées dans le document CFS 52/47/Inf.17, intitulé «*Suivi de l'utilisation et de l'application du Cadre d'action du CSA pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées (CSA-CDA) – Analyse, par le Secrétariat, des contributions reçues à l'appui de la Manifestation thématique mondiale*». Le texte intégral des contributions envoyées par les parties prenantes est disponible sur la page web du CSA. La manifestation offrira également la possibilité de réfléchir sur le renforcement des processus inclusifs de mise en convergence des politiques.

Déroulement de la séance:

La séance sera divisée en quatre parties:

- M. Ronald Hartman, Directeur de Directeur de l'engagement mondial, des partenariats et de la mobilisation des ressources au Fonds international de développement agricole (FIDA) ouvrira la séance et présentera les objectifs et les résultats attendus de l'événement, les questions abordées et des informations d'ordre général.
- M^{me} Elisabeth Kvitshavili, ancienne rapporteuse du processus de convergence des politiques du CSA concernant le CSA-CDA, prononcera un discours liminaire dans lequel elle s'intéressera aux changements environnementaux qui se sont opérés depuis l'approbation du CSA-CDA et évoquera les raisons pour lesquelles il reste d'actualité.
- Des représentants et des praticiens issus de différentes parties prenantes du CSA, dont deux représentants des pays membres et des représentants des organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome et du Mécanisme de la société civile, participeront à une table ronde animée par un modérateur. Tour à tour, les intervenants feront part de leur expérience et mettront en évidence les défis relevés, les résultats obtenus et les bonnes pratiques ayant contribué (ou susceptibles de contribuer) à des résultats fructueux, ainsi que la manière dont les organismes des Nations Unies et les organismes ayant leur siège à Rome peuvent aider les gouvernements et autres parties prenantes à mettre en œuvre les Principes du CSA-CDA, en les intégrant dans leurs stratégies et leurs orientations.

- Viendra ensuite un débat général sur les questions énoncées ci-après. Le modérateur et l'intervenant principal présenteront un bref résumé des principaux messages et points à retenir, puis un projet de conclusions sera affiché à l'écran pour examen et décision.

Les questions ci-dessous serviront de pistes pour le débat. S'y ajouteront les questions et observations émanant des participants et leurs réponses aux sondages de l'application interactive SLIDO:

- Comment les Principes ont-ils été adaptés aux contextes particuliers et aux besoins spécifiques des populations touchées ou à risque, ainsi que des personnes en situation de vulnérabilité?
- Quels sont les principales contraintes et les principaux défis liés à l'application des Principes du CSA-CDA, si l'on veut améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées?
- Quelles bonnes pratiques souhaitez-vous recommander dans le but d'appliquer avec succès les Principes du CSA-CDA?
- Comment le CSA peut-il parfaire son action pour aider les parties prenantes à mieux assurer la sécurité alimentaire lors des crises prolongées?

Documents d'information:

- CFS 2021/47/3 – Manifestation thématique mondiale consacrée au Cadre d'action du CSA pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées (CSA-CDA) – Projets de conclusions
- CFS 2021/47/Inf.16 - Cadre d'action du CSA pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées
- CFS 2021/47/Inf.17 - Suivi de l'utilisation et de l'application du Cadre d'action du CSA pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées (CSA-CDA) – Analyse, par le Secrétariat, des contributions reçues pour éclairer la Manifestation thématique mondiale

IV. Programme de travail pluriannuel du CSA pour 2020-2023 (pour décision)

Sous la houlette du Président du CSA, ce point de l'ordre du jour a pour objet d'examiner la mise en œuvre du Programme de travail pluriannuel du CSA et d'y apporter tout ajustement nécessaire, en tenant compte des incidences en termes de ressources et de charge de travail. Il faudra également convenir d'un projet de cadre de référence pour les Directives volontaires

du CSA sur *l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition*.

Ce point de l'ordre du jour sera divisé en deux sous-points:

1. Informations actualisées sur la section à évolution continue

Les membres du CSA seront invités à examiner les informations actualisées sur la section à évolution continue du Programme de travail pluriannuel 2020-2023 du CSA, élaborées par le Bureau en consultation avec le Groupe consultatif. Cet examen est conforme aux dispositions de l'annexe B du rapport sur la mise en œuvre de la suite donnée à l'évaluation du CSA portant sur la nouvelle structure et le processus d'élaboration du Programme de travail pluriannuel (CFS 2018/45/3), adoptées par le CSA à sa quarante-cinquième session. Le Président du CSA présentera le document CFS 2021/47/4 et invitera les parties prenantes du CSA à intervenir à ce sujet.

Après l'examen de la section à évolution continue, un projet de décision sera soumis à la plénière pour approbation.

2. Cadre de référence relatif aux Directives volontaires sur l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition

La Présidente du Groupe de travail à composition non limitée sur l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition, M^{me} Satu Lassila (Finlande), présentera le document CFS 2021/47/5 (Cadre de référence), rédigé à l'issue des consultations multipartites menées pendant la période intersessions.

Une fois que ce point aura été examiné, le Président du CSA soumettra un projet de décision pour approbation en séance plénière (CFS 2021/47/6/Rev.1).

Documents d'information:

- CFS 2021/47/4 – Programme de travail pluriannuel du CSA pour la période 2020-2023 – mise à jour de la section à évolution continue, avec projets de décision
- CFS 2021/47/5 – Cadre de référence des directives volontaires du CSA sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition
- CCFS 2021/47/6/Rev.1 – Cadre de référence relatif à l'élaboration des Directives volontaires sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition – Projets de décision
- CFS 2021/47/18 – Rapport intérimaire annuel du CSA 2019-2020

V. APPROBATION ET APPROPRIATION DES DIRECTIVES VOLONTAIRES DU CSA SUR LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES ET LA NUTRITION (pour décision)

À sa quarante-septième session (février 2021), le CSA devrait approuver les Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition issues d'un processus de négociation multipartite inclusif, éclairé par les contributions scientifiques du Groupe d'experts de haut niveau (HLPE) du CSA et d'une Équipe technique composée de membres du Groupe consultatif du CSA. Les Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition sont envisagées comme un document de référence fournissant des orientations sur les politiques, les investissements responsables et les arrangements institutionnels qu'il convient de mettre en place pour lutter contre la faim et la malnutrition sous toutes ses formes et ce, sous l'angle des systèmes alimentaires.

Les Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition répondent à la diversité des systèmes alimentaires et à leur complexité. Elles visent à encourager la cohérence et la coordination des politiques, non sans évaluer les avantages, les coûts et les compromis nécessaires pour tenir compte de la diversité et de la complexité des situations, ainsi que des capacités et des priorités des pays. Ces Directives devraient être utilisées pour promouvoir et encadrer un dialogue inclusif entre les diverses institutions, les divers secteurs et toutes les parties prenantes concernées ou touchées dans le contexte du système alimentaire.

Ce point de l'ordre du jour sera traité en deux parties:

1. Approbation des Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition

La séance du matin sera consacrée à l'examen et à l'approbation des Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition.

La session se déroulera comme suit:

- ouverture de la séance par le Président du CSA, M. Thanawat Tiensin;
- présentation de la version finale du projet de Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition, par M. Hans Hoogeveen (Pays-Bas), président du Groupe de travail à composition non limitée du CSA;
- décision quant à l'approbation officielle des Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition par les parties prenantes du CSA, avec présentation à l'écran, par le Président du CSA, d'un projet de cadre de décision.

2. Appropriation des Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition

La séance de l'après-midi sera consacrée à la question de l'appropriation des Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition. Les parties prenantes du CSA pourront échanger des vues et formuler des idées et des propositions sur la manière de promouvoir la dissémination, l'utilisation et l'application des Directives volontaires sur les systèmes

alimentaires et la nutrition à tous les niveaux, afin de contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques, de réglementations, de programmes et de plans d'investissement coordonnés, pour assurer la mise en place de systèmes alimentaires durables au service d'une alimentation saine, conformément au Programme de développement à l'horizon 2030.

Documents d'information:

- CFS 2021/47/7 – Directives volontaires du CSA sur les systèmes alimentaires et la nutrition
- CFS 2021/47/8 – Directives volontaires du CSA sur les systèmes alimentaires et la nutrition – Projets de décision

MANIFESTATION SPÉCIALE ORGANISÉE PAR LE SECRÉTARIAT DU CSA

Impact des produits du CSA relatifs aux politiques dans le domaine de la sécurité alimentaire et du relèvement dans le contexte de la covid-19 au niveau des pays

À la lumière des tendances mondiales actuelles en matière de sécurité alimentaire et de nutrition qui sont décrites dans l'édition 2020 de *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde* et que la pandémie de covid-19 exacerbe encore davantage, rien n'est plus important actuellement pour le Comité que de savoir si ses produits et processus relatif aux politiques, ses efforts sensibilisation et de mobilisation et les rapports du HLPE aident réellement le CSA à accomplir son mandat, à savoir venir à bout de la faim et de la malnutrition dans le monde, tout en favorisant l'application progressive du droit à une alimentation adéquate.

La manifestation sera l'occasion de s'interroger et de recueillir les observations des parties prenantes sur la manière dont le CSA peut accroître les résultats de son travail et de ses produits, en particulier aux niveaux régional et national, en collaboration avec les gouvernements membres, ses partenaires au sein du système des Nations Unies et les membres du Groupe consultatif, entre autres. Les débats seront axés sur l'avenir et puiseront dans l'expérience acquise grâce aux produits et processus relatifs aux politiques qui existent déjà et les rapports du HLPE, l'objectif étant de contribuer à définir les futurs axes de travail et les efforts visant à promouvoir l'utilisation de ces produits, en particulier dans le contexte des activités d'intervention et de relèvement menées pour faire face à la covid-19 et du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires.

Cette manifestation spéciale sera organisée par le Secrétariat du CSA et divisée en deux parties de 90 minutes. La première prendra la forme d'un tour de table modéré avec les présidents actuel et précédents du CSA, au cours duquel ils aborderont les résultats obtenus par le CSA et ses différents produits relatifs aux politiques. La deuxième sera une table ronde modérée consacrée aux répercussions de la covid-19 sur la sécurité alimentaire et la

nutrition mondiales et à la contribution que les produits du CSA peuvent apporter au relèvement et au renforcement de la résilience face à de nouveaux chocs. Une séance de questions-réponses sera organisée après chaque table ronde pour recueillir les observations et les points de vue des participants. Viendront ensuite un bref résumé des points à retenir, présenté par les modérateurs, et le discours de clôture du Président du CSA.

Déroulement de la séance:

Première partie:

- M. Thanawat Tiensin, Président du CSA et Représentant permanent de la Thaïlande auprès des organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome;
- M. Gerda Verburg, ancienne présidente du CSA et Coordinatrice de l'initiative Renforcer la nutrition;
- M. Yaya Olaniran, ancien président du CSA et Représentant permanent du Nigéria auprès des organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome;
- M. Mario Arvelo, ancien président du CSA et Représentant permanent de la République dominicaine auprès des organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome.

Modérateur: M. Waiganjo Njoroge, Responsable de la communication au sein du Secrétariat du CSA.

Deuxième partie:

- M. Martin Cole, Président du Comité directeur du HLPE;
- M. Michael Fakhri, Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation;
- (à confirmer) M^{me} Agnes Kalibata, Envoyée spéciale pour le Sommet sur les systèmes alimentaires de 2021.

Modérateur: M. Chris Hegadorn, Secrétaire du CSA.

Documents d'information:

- CFS 2021/47/Inf.19 – Rapport sur L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2020 – Transformer les systèmes alimentaire pour une alimentation saine et abordable (également disponible à l'adresse <http://www.fao.org/documents/card/fr/c/ca9692fr/>)
- CFS 2021/47/Inf.20 - Document de synthèse du Groupe d'experts de haut niveau du CSA sur les impacts de la covid-19 sur la sécurité alimentaire et la nutrition (également disponible à l'adresse <http://www.fao.org/cfs/cfs-hlpe/fr/>).

VI. AUTRES QUESTIONS

Au titre de ce point, il sera procédé à la présentation des membres du Bureau du CSA et de leurs suppléants, pour décision. Les préparatifs en vue de la quarante-huitième session (extraordinaire) du CSA, qui se tiendra le 4 juin 2021, et de sa quarante-neuvième session plénière, qui aura lieu du 11 au 15 octobre 2021, seront examinés. Le rapport final de la quarante-septième session du CSA sera également adopté (des exemplaires électroniques préliminaires du rapport final seront distribués dans la matinée du jeudi 11 février 2021).